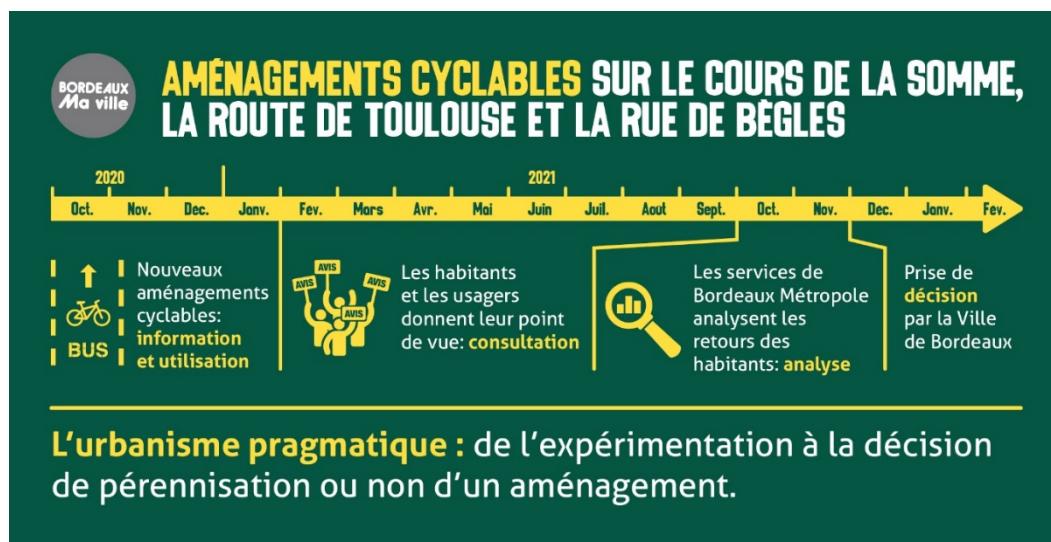


## DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS POUR AMÉLIORER LE CONFORT ET LA SÉCURITÉ DES CYCLISTES

Pour Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux, favoriser les modes de déplacements actifs, améliorer l'offre de transports en commun et rééquilibrer la place de chacun sur la voirie est une priorité.

Après les boulevards, c'est au tour des quartiers de Nansouty Saint-Genès et Bordeaux Sud de bénéficier de la mise en œuvre d'aménagements cyclables temporaires.

### Cours de la Somme, route de Toulouse et rue de Bègles



Ces aménagements sont réalisés selon la méthode de l'urbanisme pragmatique :

- Phase 1 : aménagements légers, rapides à mettre en œuvre et peu coûteux.
- Phase 2 : collecte des propositions d'amélioration du projet par les usagers, modifications éventuelles des aménagements.
- Phase 3 : travaux définitifs tenant compte des observations formulées par les usagers.

Cette méthode présente le triple avantage d'être :

- menée en concertation avec les usagers,
- à l'écoute des usagers, dont les avis sont pris en compte en ajustant les aménagements au fil de l'eau,
- rapide, de faible coût et réversible.

Vous pouvez nous faire part de vos remarques sur les différents tronçons proposés, en déposant ce formulaire dans l'urne prévue à cet effet en mairie de quartier Nansouty Saint-Genès ou Bordeaux Sud.

- **Cours de la Somme** (portion comprise entre la place de la Victoire et la place Nansouty) :
  - Sens sortant de Bordeaux : réalisation d'un couloir bus vélos et d'une voie tous modes entre la place de la Victoire et la rue Monadey, puis d'une voie « tous modes » jusqu'à la place Nansouty.
  - Sens entrant dans Bordeaux : réalisation d'une voie réservée aux bus et aux vélos de la place Nansouty à la place de la Victoire. Les autres véhicules sont interdits à la circulation sur ce tronçon.
- **Cours de la Somme** (portion comprise entre la place Nansouty et les boulevards) :
  - Matérialisation de bandes cyclables des deux côtés de la voie entre la place Nansouty et le pont ferroviaire.
  - La section entre le pont ferroviaire et les boulevards reste inchangée : une voie « tous modes » dans chaque sens de circulation.
- Tronçon bordelais de la **route de Toulouse** : réalisation de bandes cyclables des deux côtés de la route de Toulouse.
- **Rue de Bègles** : réalisation d'un couloir bus / vélos dans le sens sortant de Bordeaux, entre le cours de l'Yser et la rue Amédée Saint-Germain, lequel sens est donc interdit aux autres véhicules. La section entre le boulevard et la rue Amédée Saint-Germain, reste pour l'heure en double sens.

Nous comptons sur vos observations qui, pour la première fois à Bordeaux, se feront à partir de votre expérience des nouveaux aménagements.

- ➔ Consultation ouverte à toutes et tous : usagers (marche, vélo, transports en commun et véhicules motorisés), riverains et commerçants.
- ➔ Durée : de février à septembre 2021.
- ➔ Les travaux définitifs tiendront compte des observations formulées par les usagers.

**Soyez acteurs des aménagements de votre ville,  
quartier ou parcours quotidien :  
PARTICIPEZ !**

### Informations personnelles

Adresse : -----

Ville de résidence : -----

Quartier (Si vous habitez Bordeaux) :

- Bordeaux Maritime
- Chartrons / Grand-Parc / Jardin Public
- Bordeaux Centre
- Saint-Augustin / Tauzin / Alphonse Dupeux
- Nansouty / Saint-Genès
- Bordeaux Sud
- La Bastide
- Caudéran

Quel âge avez-vous ? (*rayez les mentions inutiles*) :

- 15 à 29 ans
- 30 à 44 ans
- 45 à 59 ans
- 60 à 74 ans
- 75 ans et plus

### Mon utilisation du parcours AVANT novembre 2020 (AVANT la réalisation des aménagements)

#### Mon itinéraire aller :

Mon lieu d'entrée était (préciser) :

.....

Mon lieu de sortie était (préciser) :

.....

#### Mon itinéraire retour :

Mon lieu d'entrée était (préciser) :

.....

Mon lieu de sortie était (préciser) :

.....

J'empruntais ce parcours pour (plusieurs réponses possibles – rayer les mentions inutiles) :

- Me rendre au travail.
- Me rendre à l'école, au collège ou au lycée.
- Me rendre à l'université.
- Effectuer des achats.
- Me rendre à des loisirs.
- Me rendre chez des amis, de la famille, etc.

Mon moyen de transport principal était (une seule réponse possible – rayer les mentions inutiles) :

- La marche.
- Le vélo.
- Le vélo électrique.
- La trottinette.
- La trottinette électrique.
- Le scooter ou moto.
- Le scooter électrique.
- La voiture.
- La voiture électrique.
- Un véhicule utilitaire.

J'utilisais ce moyen de transport car (plusieurs réponses possibles – rayer les mentions inutiles) :

- Mon parcours est supérieur à 4 km.
- C'était une habitude.
- C'était le moyen le plus rapide.
- C'était le moyen le plus confortable.
- C'était le moyen le plus sûr (avec lequel je me sentais en sécurité).
- Mon état de santé m'y contraignait.
- Autre : (préciser) -----

J'empruntais le parcours (plusieurs réponses possibles – rayer les mentions inutiles) :

- En semaine :
  - Au quotidien une fois.
  - Au quotidien deux fois (à l'aller et au retour).
  - Au quotidien plus de deux fois.
- Le week-end.
- Occasionnellement (préciser) : -----

J'empruntais le parcours sur le créneau horaire suivant (plusieurs réponses possibles – rayer les mentions inutiles) :

- Avant 8h.
- Entre 8h et 9h.
- Entre 9h et 12h.
- Entre 12h et 14h.
- Entre 14h et 17h.
- Entre 17h et 19h.
- Après 19h.

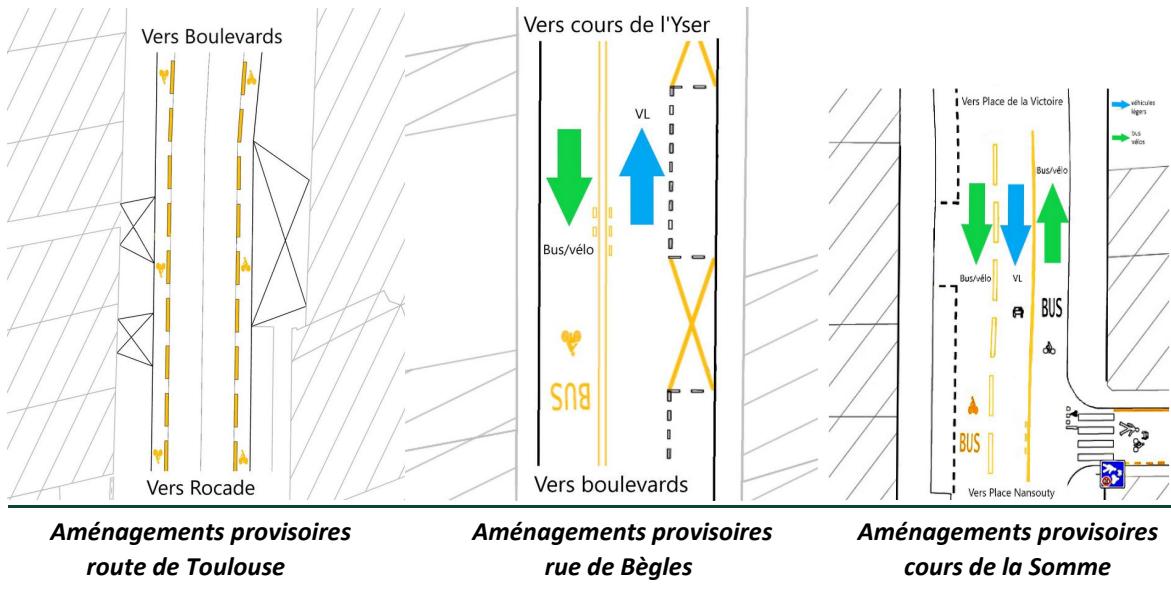
Mon sentiment sur le parcours habituel était de (noter de 1 à 4) :

- Rapidité (de 1 = très lent à 4 = très rapide) : -----
- Confort (de 1 = inconfort maximal à 4 = confort maximal) : -----
- Sécurité (de 1 = insécurité totale à 4 = sécurité totale) : -----

**Rapidité/Lenteur = temps de parcours**

**Confort/Inconfort = qualité de l'accessibilité, des aménagements et du parcours**

**Sécurité/Insécurité = partage de la voie avec les autres usagers**



### Mon utilisation du parcours APRES novembre 2020, (APRES la réalisation des aménagements)

Depuis octobre dernier, j'ai modifié mes habitudes :

- Oui
- Non

**SI NON, aller directement à la partie « Mon avis sur les nouveaux aménagements ».**

**SI OUI :**

#### Mon itinéraire aller :

Mon lieu d'entrée est (préciser) :

.....

Mon lieu de sortie est (préciser) :

.....

#### Mon itinéraire retour :

Mon lieu d'entrée est (préciser) :

.....

Mon lieu de sortie est (préciser) :

.....

J'emprunte ce parcours pour (plusieurs réponses possibles – rayer les mentions inutiles) :

- Me rendre au travail.
- Me rendre à l'école, au collège ou au lycée.

- Me rendre à l'université.
- Effectuer des achats.
- Me rendre à des loisirs.
- Me rendre chez des amis, de la famille, etc.

Mon moyen de transport principal est (une seule réponse possible – rayer les mentions inutiles) :

- La marche.
- Le vélo.
- Le vélo électrique.
- La trottinette.
- La trottinette électrique.
- Le scooter ou moto.
- Le scooter électrique.
- La voiture.
- La voiture électrique.
- Un véhicule utilitaire.

J'utilise ce moyen de transport car (plusieurs réponses possibles – rayer les mentions inutiles) :

- Mon parcours est supérieur à 4 km.
- C'était une habitude.
- C'était le moyen le plus rapide.
- C'était le moyen le plus confortable.
- C'était le moyen le plus sûr (avec lequel je me sentais en sécurité).
- Mon état de santé m'y contraint.
- Autre (préciser) : -----

J'emprunte le parcours (plusieurs réponses possibles – rayer les mentions inutiles) :

- En semaine :
  - Au quotidien une fois.
  - Au quotidien deux fois (à l'aller et au retour).
  - Au quotidien plus de deux fois.
- Le week-end.
- Occasionnellement (préciser) :

J'emprunte le parcours sur le créneau horaire suivant (plusieurs réponses possibles – rayer les mentions inutiles) :

- Avant 8h.
- Entre 8h et 9h.
- Entre 9h et 12h.
- Entre 12h et 14h.
- Entre 14h et 17h.
- Entre 17h et 19h.
- Après 19h.

Mon sentiment sur le parcours habituel était de (noter de 1 à 4) :

- Rapidité (de 1 = très lent à 4 = très rapide) : -----
- Confort (de 1 = inconfort maximal à 4 = confort maximal) : -----

- Sécurité (de 1 = insécurité totale à 4 = sécurité totale) : -----

**Rapidité/Lenteur = temps de parcours**

**Confort/Inconfort = qualité de l'accessibilité, des aménagements et du parcours**

**Sécurité/Insécurité = partage de la voie avec les autres usagers**

## Mon avis sur les nouveaux aménagements

Les aménagements me conviennent :

- Oui
- Non

Trois **avantages** liés aux nouveaux aménagements :

- -----
- -----
- -----

Trois **inconvénients** liés aux nouveaux aménagements :

- -----
- -----
- -----

## Mes suggestions sur les nouveaux aménagements

Les aménagements nécessitent des points d'amélioration :

- Oui
- Non

Cours de la Somme, je préférerais que certains aménagements soient repensés :

- Oui
- Non

Si oui, lesquels et de quelle façon ?

---

---

Haut de la route de Toulouse, je préférerais que certains aménagements soient repensés :

- Oui
- Non

Si oui, lesquels et de quelle façon ?

---

---

Rue de Bègles, je préférerais que certains aménagements soient repensés :

- Oui
- Non

Si oui, lesquels et de quelle façon ?

---

---

Je souhaite être informé.e de la suite de la consultation, des informations relatives aux aménagements et des résultats :

- Oui
- Non

Si oui, indiquez votre adresse mail : -----

J'habite Bordeaux et je souhaite être informé.e des informations de ma Ville :

- Oui
- Non

Si oui, indiquez votre adresse mail : -----

J'habite Bordeaux et je souhaite être informé.e des informations de mon quartier :

- Oui
- Non

Si oui, indiquez votre adresse mail : -----

*Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à recueillir les avis des usagers sur l'expérimentation du plan d'urgence vélo cours de la Somme, route de Toulouse et rue de Bègles. Il est organisé par la cellule concertation de la Ville de Bordeaux. Les champs suivis de \* sont obligatoires pour ce traitement.*

*Conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification portant sur les informations qui vous concernent.*

*Vous pouvez l'exercer par courriel en écrivant à : [conseildequartier@mairie-bordeaux.fr](mailto:conseildequartier@mairie-bordeaux.fr), par voie postale en écrivant à : Cellule concertation Mairie de Bordeaux 33077 Bordeaux Cedex.*